

Origine et fonctionnement

Le GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) a été créée en 1988 par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), conscients que le changement climatique pourrait poser un problème dans l'avenir. Plus de 2500 scientifiques internationaux y participent.

Il a pour but d'évaluer, sans parti pris et de façon méthodique, claire et objective, les informations d'ordre scientifique, technique et socio-économique qui nous sont nécessaires pour mieux comprendre les fondements scientifiques des risques liés au changement climatique d'origine humaine, cerner plus précisément les conséquences possibles de ce changement et envisager d'éventuelles stratégies d'adaptation et d'atténuation. Ses évolutions sont principalement fondées sur les publications scientifiques et techniques dont la valeur scientifique est largement reconnue.

L'une des principales activités du GIEC consiste à procéder, à intervalles réguliers, à une évaluation de l'état des connaissances relatives au changement climatique. Le GIEC élabore aussi des rapports spéciaux et des documents techniques sur des sujets qui nécessitent des informations et des avis scientifiques indépendants et contribue en outre à la mise en œuvre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) par ses travaux sur les méthodes à appliquer pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre.

Le GIEC se compose de trois groupes de travail et d'une équipe spéciale : le Groupe de travail I évalue les aspects scientifiques du système climatique et de l'évolution du climat. Le Groupe de travail II s'occupe des questions concernant la vulnérabilité des systèmes socio-économiques et naturels aux changements climatiques, les conséquences négatives et positives de ces changements et les possibilités de s'y adapter. Le Groupe de travail III évalue les solutions envisageables pour limiter les émissions de gaz à effet de serre ou atténuer de toute autre manière les changements climatiques.

Quelle est sa crédibilité ?

Les publications officielles du GIEC n'ont pour but que de proposer une synthèse des connaissances scientifiques. Parfois certains points provoquent l'unanimité mais il arrive que certains points fassent débat. Chaque résultat est publié avec l'incertitude de sa probabilité de réalisation afin de comprendre les risques futurs. On peut également ajouter que l'assemblée générale du GIEC, où chaque pays du monde qui dispose d'au moins un scientifique compétent sur le sujet l'y envoie, a toujours approuvé à l'unanimité les rapports d'évaluation publiés.

On peut donc conclure que le GIEC est une organisation crédible dont les résultats font référence dans le domaine.